



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DE LA MAIRIE

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ARQM POUR L'ANNEE 2020-2021

Notre association créée en 1996 est ouverte à tous les habitants qui s'intéressent à la vie de leur quartier. C'est une association laïque, apolitique et indépendante, régie par la loi de 1901.

Les années 2020-2021 ont été marquées par une crise sanitaire extraordinaire due à l'épidémie mondiale de COVID 19. Dans notre voisinage immédiat, plusieurs habitants ont été touchés, plus ou moins sérieusement : le respect des gestes barrière reste d'actualité.

En 2020, la vie de l'association avait été fortement impactée par les mesures gouvernementales destinées à freiner la circulation du virus, notamment le confinement. A partir de l'été 2020, la situation sanitaire s'améliorant lentement, certaines activités ont pu reprendre ; mais deux évènements importants dans la vie de notre Association (la galette des rois, le repas de quartier) n'ont pu être organisés ; nous espérons qu'ils pourront avoir lieu en 2022.

Pendant cette période particulière, nos actions ont continué à s'articuler autour des deux axes structurants de l'association (mise en œuvre de la transition écologique au niveau local et consolidation des liens de proximité).

Quatre points principaux sont développés dans ce rapport : les activités organisées par l'association, la représentation des riverains auprès de nos élus, l'action avec les autres associations, l'information auprès des adhérents. Les projets pour 2022 sont annoncés.

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le nombre d'adhésions reste élevé, bien que l'on observe une diminution continue : 129 foyers (contre 140 précédemment). Nous restons, à ce jour, l'une des premières associations de quartier de Sartrouville par son nombre d'adhérents et par la richesse des activités proposées. Nous rencontrons cependant toujours des difficultés à promouvoir notre association dans les logements collectifs.

Pour faire vivre l'association, nous vous invitons à participer plus activement en vous investissant au sein du Conseil, en collaborant à la réalisation du Journal ou en proposant de nouvelles activités. C'est indispensable pour assurer une relève générationnelle, malgré le rajeunissement récent des bénévoles. Cet appel aux bonnes volontés est toujours d'actualité.

Confiée à l'Association, la gestion des trois jardinières partagées s'est poursuivie cette année. Ces bacs de grande capacité ont été fournis début 2020 par la Ville, que nous remercions. Installées à l'intersection des rues Jean Nicolle et de la Constituante, les jardinières sont entretenues par des

membres de l'Association, en particulier Nicole et Christian Condom. Un panneau réalisé par Vincent Lenne invite au respect de ce bien commun, ce qui a été le cas pendant toute cette période. N'hésitez pas à participer à l'entretien de nos jardinières, en enlevant les végétaux fanés ou les plantes mortes. La plupart des plantes et des fleurs sont résistantes à la sécheresse, mais n'hésitez pas à leur apporter un peu d'eau de temps à autre au hasard d'une promenade ou pourquoi pas cela peut devenir même un sujet de sortie.

L'ARQM a pu tenir son stand au Salon des Associations dimanche 6 septembre 2020 dans le parc du dispensaire afin de mieux faire connaître ses activités. Nous y avons enregistré de nouvelles adhésions.

En partenariat avec l'Amicale Sportive de Montesson la Borde (ASML), une séance de découverte de la marche nordique, avec prêt de bâtons indispensables à l'activité, a été organisée pour la première fois le 28 mars 2021 par Jean-Claude Parisot. Dix adhérents en ont bénéficié, dans le cadre d'une randonnée d'une heure et demie en forêt de Maisons-Laffitte.

Activité de l'Association devenue traditionnelle, la chasse aux œufs a eu lieu le dimanche 4 avril 2021, pour la plus grande joie des enfants. Merci à Nicole Condom et à Christiane Stouls pour l'organisation de cet événement, et à la Ville pour nous avoir ouvert les portes du parc de la mairie.

Une sortie vélo a été organisée le dimanche 11 avril 2021 par Serge Simon. Malgré le temps frisquet, les participants motivés ont longé la Seine jusqu'au pont de Bezons, avant de revenir par Houilles.

Avec la levée partielle des mesures sanitaires, l'Association a pu à nouveau reprogrammer la visite du musée du Domaine Royal de Marly, prévue à l'origine il y a un an. Animée par Jean-Claude Parisot, elle a eu lieu le 18 juin 2021, et 14 adhérents y ont participé.

Malheureusement, certaines activités ont été annulées en raison du confinement ou pour raisons sanitaires : galette des rois, repas de quartier, nettoyage des berges de Seine, accueil des nouveaux arrivants, etc.

En revanche, l'association s'est efforcée d'inventer de nouvelles formes de convivialité et de réconfort collectif, afin de contribuer à garder le lien entre les riverains, même à distance. Ainsi, nous avons régulièrement fait circuler par mail des informations d'intérêt général.

LA REPRESENTATION DES RIVERAINS AUPRES DE NOS ELUS

Les bonnes relations de l'Association avec Monsieur le Maire, les élus et les services municipaux se sont poursuivies. Nous sommes toujours très attentifs aux projets portés par la Mairie et notamment le programme « Action Cœur de Ville » qui vise à revitaliser le commerce local en centre-ville.

Grâce aux nombreux retours de riverains et de délégués de quartier, à l'initiative de Jacques Lauvinerie, un tour de quartier s'est déroulé le 17 juin 2021 avec le Maire-adjoint à la Voirie et le Directeur des services techniques, accompagnés des responsables des services voirie et espaces

verts. A cette occasion, l'ensemble des propositions de l'Association a été examiné sur place. La Ville s'est engagée à apporter une solution à la plupart des problèmes évoqués et nous remercions les services techniques qui ont fait le nécessaire.

En revanche, nous regrettons à nouveau l'absence de prise en compte de demandes relatives à la rue Jean Nicolle. Seuls ont été actés le remplacement de deux couvercles de regards P.et T. détériorés et l'installation du radar pédagogique financé par l'Association (voir plus loin). Alors qu'elles avaient fait l'objet d'un accord de principe en 2019, toutes les autres propositions ont été rejetées, notamment celles destinées à empêcher le stationnement automobile sur le trottoir près de la boulangerie La Vaudoire. C'est pourquoi l'Association a élaboré un plan d'action global en vue d'améliorer la situation dans cette artère passagère et accidentogène.

De plus, nous n'avons toujours pas eu de retour à la proposition que nous avons faite en juillet 2019 lors d'une réunion de concertation avec la Mairie sur la pratique du vélo en ville : expérimenter dans notre quartier des aménagements susceptibles d'encourager la pratique du vélo. Si les marquages au sol, dans les rues les plus tranquilles de la ville, et la création de couloirs réservés sont un pas dans la bonne direction, il nous paraît indispensable de produire rapidement un plan ambitieux de développement des mobilités douces.

En raison de la crise sanitaire, nous avons été contraints d'annuler cette année encore la réunion annuelle entre le Maire et les adhérents.

Nous apprécions les quais réservés aux piétons et aux vélos plusieurs dimanches de l'année : une initiative que notre association avait soutenue dès l'origine et qui a cette année encore rencontré un énorme succès, d'autant plus en ces temps de crise climatique où nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir renouer avec la nature et voir diminuer la place prise par la voiture.

Comme de nombreuses associations franciliennes, nous avons candidaté en décembre 2020 auprès de la Région pour une subvention dans le cadre du dispositif de budget participatif, écologique et solidaire. Notre projet a été accepté et une subvention, d'un montant maximum de 7.700 euros, nous a été attribuée et notifiée en avril 2021. Le projet présenté par l'Association consiste en l'installation d'un radar pédagogique et de nouvelles jardinières partagées.

Nous remercions Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région Ile-de-France et maire-adjointe à Sartrouville, adhérente à notre Association, de nous avoir alertés sur ce dispositif. Nous remercions aussi pour leur soutien M. le Maire, Pierre Fond, ainsi que Leila Gharbi, maire-adjointe en charge de l'environnement ainsi que les services municipaux (voirie et environnement).

Les deux projets subventionnés – radar et jardinières – ont été validés par les adhérents lors de l'AG dématérialisée de décembre dernier. Ils sont en cohérence avec les objectifs traditionnels de l'Association, à savoir améliorer la qualité de vie dans le quartier en faisant participer les riverains. Nous bénéficierons de l'aide précieuse de la ville pour l'installation de ces équipements ; de plus, le service voirie, outre la pose, assurera l'entretien courant du radar. C'est pourquoi le Conseil de l'Association, lors de sa séance du 17 juin, a décidé de donner suite, mais de manière échelonnée, en prenant le temps de bien mesurer les enjeux, financiers notamment, et de permettre aux adhérents de s'approprier les projets.

Priorité a été donnée au radar. Il est prévu de l'installer rue Jean Nicolle (sens descendant), entre la rue Buffon et la rue de la Constituante. Merci à Brigitte et Christian Brun d'avoir accepté l'implantation devant leur propriété, dans l'intérêt commun. L'objectif est d'apaiser la circulation automobile, pour encourager les déplacements doux (marche, vélo), et réduire le bruit et la pollution : des objectifs poursuivis par l'Association depuis sa création en 1996. Le radar indique la vitesse des véhicules, mais ne sanctionne pas en cas de dépassement de la vitesse autorisée (30 Km/h). C'est un outil pédagogique. Il s'ajoutera aux autres dispositifs déjà en place ou proposés par l'Association : plots sur certaines portions de trottoirs, signalisation bien visible des passages piétons, limitation de la vitesse, marquage au sol de la zone 30, etc.

L'implantation de nouvelles jardinières partagées aux carrefours Léon Fontaine/ Constituante et Buffon/Henri Dunant viendrait dans un second temps. Emmanuelle Brenac et Serge Simon se sont dès à présent proposés pour en assurer le suivi. Pour les jardinières en place à l'angle Nicolle/Constituante, après un an d'installation par la ville et un entretien assuré par l'Association, sous l'impulsion de Nicole et Christian Condom, le bilan est globalement satisfaisant : pas de dégradation, un bel espace de nature apprécié des passants (voir ci-dessus). Faut-il s'en inspirer pour les nouvelles jardinières, ou innover pour permettre aux adhérents de participer plus activement ? La plantation de végétaux dans les bacs peut-elle se faire à l'occasion d'un troc de plantes organisé dans le quartier ? L'association des « Jardineurs sartrouillois », qui « gère » un écolieu en bord de Seine peut-elle nous faire bénéficier de son expérience ? Toutes ces questions sont posées ; il revient aux adhérents d'y apporter une réponse.

Reste toutefois une difficulté. En effet, la subvention obtenue de la Région, au taux maximum, ne couvre que 100 % des dépenses HT. La TVA, au taux de 20 %, est donc à la charge de l'Association. Soit environ 350 euros pour le radar et 1000 euros pour les jardinières. Heureusement, grâce à la gestion en « bon père de famille » de nos deux trésoriers successifs, la situation financière de notre Association est saine, comme indiqué dans le rapport soumis à l'AG. Ce qui rend donc possible la prise en charge de ces dépenses.

L'ACTION AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

Bien que ralentie par la crise sanitaire, la coopération fructueuse avec les associations voisines de quartier (Comité du Vieux-Pays, La Vaudoire-Debussy, etc.), comme avec des associations thématiques telles que l'UCAPS, Maisons-Laffitte Développement Durable, le musée d'histoire de Sartrouville, France Nature Environnement Yvelines, Plaine d'Avenir 78 qui défend la plaine de Montesson ou encore les Jardineurs Sartrouillois, s'est poursuivie. Plus généralement, l'action avec les autres associations s'exerce dans le cadre du CADEB (collectif agréé pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye) : il regroupe une vingtaine d'associations dont sept à Sartrouville.

Des dossiers importants ont été suivis dans le cadre du CADEB, et en particulier : les avancées du projet de tangentielle Nord et son extension jusqu'à Sartrouville ; le projet du prolongement du RER E jusqu'à Mantes (avec un arrêt dans la boucle) ; plus de régularité sur la ligne L (Paris-ST Lazare), grâce à la création d'une 4ème voie ferrée dans la zone de Cergy, les gros travaux indispensables sur le réseau ferré existant.

Jean-Claude Parisot a participé aux différentes réunions du Conseil du Cadeb et Gérard Ribaut a été très actif au sein du groupe « transports ».

Par ailleurs, l'ARQM a indiqué qu'elle soutenait la démarche engagée par le collectif sartrouillois du Pacte pour la Transition. Ce dernier avait approché en février 2020 les quatre listes candidates aux élections municipales. Toutes s'étaient montrées décidées à répondre à l'urgence climatique et sociale. Monsieur Pierre Fond, réélu maire, l'a signé, engageant fortement son équipe sur 26 mesures très concrètes. Il a depuis créé une commission extramunicipale de la transition écologique dont la troisième réunion a eu lieu le 9 novembre 2021. Marie Robert, Présidente de l'ARQM y participe actuellement en tant que représentante des associations locales, aux côtés des Jardineurs sartrouillois et de l'Association du quartier de la Plaine. Afin de pouvoir concrètement et efficacement accélérer la transition écologique au niveau municipal et de faciliter la co-construction des différents projets à court et moyen terme, les membres du Pacte ont demandé aux équipes municipales de produire un plan global : bilans des actions menées, perspectives « politiques », déclinaison des opérations dans tous les domaines d'action de la Ville : mobilité, énergie, biodiversité, urbanisme, commerce, solidarité, etc.

L'INFORMATION

La lettre numérique d'information (newsletter) portant sur le quartier et les alentours, avec notamment un agenda a continué à être diffusée par mail jusqu'en avril 2020. Des mails réguliers ont ensuite pris le relais et ont ainsi continué à renseigner les adhérents sur l'actualité locale.

Avec l'aide de Vincent Lenne, la parution de la lettre numérique mensuelle a repris à partir de septembre 2021, à l'initiative d'Annelies Taupin et Jean-Claude Parisot

Le partage d'information s'est aussi poursuivi avec le Journal, piloté par Jacques Lauvinerie : trois bulletins (en janvier, juin et novembre) de quatre pages et distribués aux seuls adhérents (par mail ou tirage papier). Ils ont informé de la vie du quartier, traité de dossiers d'intérêt général (transports ferrés en Île-de-France, le PLU de Sartrouville, la digue de Montesson la Borde, l'extension de Carrefour Montesson avec 40 nouveaux commerces), fourni l'agenda des activités de l'association et celui des événements locaux, donné des petits conseils pratiques, avec une rubrique historique, le tout agrémenté de photos en couleur. Merci au comité de relecture efficace (Nicole Condom, Marie-Ange Demaretz, Christiane Stouls) et à Jean-Claude Parisot pour la mise en page.

Nous remercions également très vivement Jean-Michel Gangloff, membre fondateur de l'Association, qui a assuré pendant de nombreuses années l'impression du journal sur des imprimantes appartenant à l'Association, la mise à jour du fichier des adhérents, l'édition des étiquettes adresses, des documents pour informer des activités, et bien d'autres choses pour lesquelles il sera difficile de lui succéder.

Pour ceux qui n'utilisent pas l'outil électronique et pour rappeler les événements, nous avons continué à distribuer des tracts annonçant les activités.

Le site internet, mis à jour par Patrick Lebas offre un aperçu de l'ensemble de nos activités et met à disposition de tous les versions numériques des anciens bulletins, les comptes rendus des

assemblées générales et des réunions avec le Maire, etc. Il indique la composition du Conseil : www.arqm.asso.fr/index.html

Le contact par la boîte internet reste très utilisé. Nous sont régulièrement adressés des informations, des questions diverses, mais aussi des remerciements chaleureux : arqm78500@gmail.com

PROJETS 2022

Pour l'année à venir, nous envisageons :

- 1 L'implantation de nouvelles jardinières partagées aux carrefours Léon Fontaine/ Constituante et Buffon/Henri Dunant (financement de 100 % du HT obtenu de la Région Île-de-France, avec le soutien de la Ville)
- 2 La présentation à la Ville d'un plan d'action pour la rue Jean Nicolle, après consultation des riverains et approbation par l'Assemblée générale.
- 3 La mise en place dans le quartier de boîtes à livres fournies par la Ville
- 4 La reprise de nos activités habituelles, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, et notamment le repas de quartier en juin.
- 5 Une nouvelle activité, à savoir un troc de plantes au printemps, après le « test » organisé à l'automne 2021 par Marc Vandest.

Pour terminer ce rapport d'activité 2020-2021, la présidente et les deux anciens présidents, qui se sont réinvestis cette année pour participer au pilotage de l'Association, tiennent à remercier les membres du Conseil pour leur engagement sans faille, dynamique et méthodique, permettant de former une équipe unie au service de tous, les deux secrétaires et la trésorière, qui répondent toujours présentes, les discrets mais indispensables bénévoles qui assurent comptes rendus, animation, logistique, accueil et mémoire des événements, bref tous ceux qui s'impliquent sans compter dans la vie de l'association. Merci à la Ville pour son soutien et pour l'intérêt qu'elle porte à nos activités. Enfin les membres du Conseil remercient les adhérents pour leur fidélité et leurs encouragements : sans eux l'association ne pourrait exister et c'est pour eux qu'elle existe.

Ce rapport d'activité a été établi le 30 novembre 2021 par le Conseil pour être soumis à l'approbation des adhérents lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra avec vote le 11 décembre 2021.